

TAVANNES

Les voitures traverseront Celtor dès lundi

Après plusieurs années de travaux, de variantes et de discussions, Celtor a inauguré hier à Tavannes son tout nouveau tronçon de route cantonale. Ce chantier est un tournant majeur pour l'entreprise et les décennies à venir.

«Lundi, je crois qu'on aura tous le réflexe de regarder les voitures passer.» Au bord du nouveau tracé encore flambant neuf, Julie Schwarz, collaboratrice chez Celtor, sourit. Pour les employés de l'entreprise tavaquoise, cette route que les automobilistes emprunteront tout bientôt n'est pas un simple bout d'asphalte. Elle symbolise surtout l'aboutissement d'un chantier lancé il y a plusieurs années au cœur même du site de Ronde-Sagne.

Hier matin, ées cantonaux, entreprises partenaires, autorités communales et collaborateurs se sont réunis pour inaugurer officiellement cette nouvelle portion de route de 900 mètres reliant Tavannes au Fuet. L'ancien tracé traversait directement la future zone d'extension de la décharge. Son déplacement était donc indispensable pour permettre la suite du projet.

Une route au milieu de la décharge

Le nouveau tronçon a été construit en pleine exploitation du site de Celtor. «Les défis techniques ont été considérables. Mais le plus grand défi reste souvent le défi humain», a résumé le directeur Beat Gerber.



Vue aérienne du tracé de la route cantonale qui traverse désormais le site de Celtor à Tavannes. PHOTO ROLAND J. KELLER

Plusieurs variantes ont été étudiées au fil des années, entre tunnel, pont suspendu ou nouveau tracé traversant directement la décharge. Les travaux préparatoires ont débuté en 2024 avant une fermeture complète de la route durant six semaines ce printemps afin de raccorder le nouveau tracé au réseau existant.

«Quand je regarde cette route aujourd'hui, je ne peux pas m'empêcher de repenser à mars 2010», a aussi confié Beat Gerber. Arrivé à l'époque chez Celtor «pour deux ou trois mois maximum» comme simple manoeuvre, il inaugurerait hier, soit quinze ans plus tard, le plus grand chantier de

l'histoire récente de l'entreprise.

Douze ans de réflexion

Derrière cette nouvelle route se cache surtout un projet bien plus vaste. Validée en 2022 après plus de douze ans d'analyses et d'études d'impact, l'extension de la décharge prévoit l'exploitation de 4,5 hectares supplémentaires et plus de 1,5 million de mètres cubes de capacité de stockage additionnelle.

De nouveaux compartiments accueilleront notamment des matériaux inertes issus des chantiers ainsi que des mâchefers provenant des usines d'incinération.



La conseillère d'État Evi Allemann et le président du conseil d'administration de Celtor Eric Schnyder ont donné le dernier coup de pelle autour des arbres fruitiers du tronçon. PHOTO MCR

Pour la conseillère d'État bernoise Evi Allemann, la décharge reste aujourd'hui «un maillon indispensable» malgré les efforts de recyclage et

de valorisation des déchets. «Lorsque la valorisation n'est plus possible, les déchets doivent absolument pouvoir être stockés de manière contrôlée

et de façon durable», a-t-elle rappelé.

Site appelé à disparaître

Le président du Gouvernement bernois Pierre-Alain Schnegg, ancien président du conseil d'administration de Celtor, a lui salué «le résultat tangible de plusieurs années de travail coordonné». «Une bonne infrastructure, c'est souvent celle dont on ne voit pas tout le travail qu'il y a derrière», a-t-il glissé.

Le déplacement de la route cantonale n'est qu'une étape du chantier. Selon la planification actuelle, l'exploitation de la décharge se poursuivra jusqu'en 2065 avant la démolition progressive des installations du site. Celtor prévoit ensuite un suivi environnemental à long terme, notamment pour le contrôle des eaux.

Aujourd'hui, la population peut justement découvrir ce nouveau tronçon de plus près à l'occasion d'une journée portes ouvertes organisée par Celtor. Balade à pied, à vélo ou en trottinette, animations et petite restauration sont notamment prévues sur le site.

MAXIME CREVOISERAT

Plus de 1700 arbres pour verdir l'avenir

Le projet comprend aussi d'importantes mesures environnementales. Le déplacement de la route cantonale et l'extension de la décharge ont nécessité plusieurs défrichements forestiers, obligeant Celtor à mettre en place des compensations écologiques dans la région.

Hier, Evi Allemann et le président du conseil d'administration Eric Schnyder ont symboliquement participé à la plantation d'arbres fruitiers au bord du nouveau tracé. «En Suisse, en-

lever une forêt ne se fait pas aussi facilement», a rappelé le directeur Beat Gerber.

C'est ainsi que plus de 1700 arbres ont été replantés à Tavannes, Champoz et Reconville dans le cadre du projet. D'autres zones de la décharge seront progressivement reboisées pour limiter l'impact visuel du site. Ces mesures environnementales feront l'objet d'un suivi sur plusieurs décennies. À terme, l'objectif affiché est de rendre entièrement le site à la forêt. MCR